

à leurs administrés autant qu'il est humainement possible, et de les rémunérer convenablement; deuxièmement, chaque citoyen doit accepter son travail et l'effectuer aussi bien que ses ressources physiques et mentales le lui permettent. Troisièmement, je suis d'avis que la grandeur d'un pays se mesure au degré d'esprit d'économie et d'initiative que manifeste chaque citoyen et qu'il nous faut en tout temps nous assurer que nos mesures législatives sont propres à faire éclore ces qualités chez l'individu.

La situation au Canada est anormale actuellement; elle l'est également aux États-Unis ainsi qu'en d'autres pays. Le nombre de travailleurs canadiens a atteint un sommet, soit 6,449,000 personnes. Le nombre des chômeurs est élevé, savoir 368,000 personnes, mais il y a 209,000 Canadiens de plus qui occupent des emplois actuellement qu'en octobre de l'an dernier. Le problème du chômage inquiète les Canadiens; c'est également un sujet de grand souci chez leurs voisins du Sud. J'ai lu dans le *U.S. News and World Report* du 14 novembre, quelques commentaires sur le problème que pose le chômage aux États-Unis. L'article qui était intitulé «Des emplois pour tout le monde, but difficile à atteindre pour le nouveau président», commençait ainsi qu'il suit:

L'accroissement extraordinaire de la population, qui a débuté dans les années 40, causera bien des soucis à la prochaine administration.

La main-d'œuvre ouvrière augmente en proportion de la population. En 1965, il faudra trouver de l'emploi à environ 7 millions de personnes de plus qu'aujourd'hui. On se demande d'où proviendront ces nombreux emplois nouveaux.

Un des plus importants problèmes intérieurs auquel le nouveau président doit faire face est le suivant:

Où trouvera-t-on des emplois, au cours des prochaines années, pour les millions de gens qui se chercheront une situation pour la première fois?

Puis l'article poursuit en examinant la situation future et affirme que d'ici cinq ans il faudra créer sept millions de nouveaux emplois aux États-Unis. Je prétends donc que nous devons faire face au même problème que celui qui existe aux États-Unis, probablement à un degré plus élevé.

Que fait le gouvernement à l'égard du chômage? Pour faire face au chômage temporaire, le gouvernement fédéral a élaboré le plus vaste programme de travaux d'hiver jamais établi et a approuvé des crédits s'établissant à 30 millions de dollars à cette fin. Une contribution égale de la part des gouvernements provinciaux constituera un montant global de 60 millions. Nous lisons

dans les journaux de ce matin que le ministre des Travaux publics a l'intention de modifier la loi nationale sur l'habitation afin d'élever le plafond des prêts, ce qui aura pour effet bienfaisant de créer plus d'emplois dans le domaine de l'habitation. A l'autre endroit, on est en train de débattre la question de l'aide aux municipalités et des prêts; cette question sera aussi étudiée au Sénat. Il s'agit de quelques-unes des mesures provisoires que propose le gouvernement et qui sont énumérées dans le discours du trône.

Pour ce qui est de l'embauchage temporaire immédiat, le gouvernement se propose d'entreprendre des projets publics spéciaux, financés par Ottawa. On tentera de trouver des emplois à un plus grand nombre de Canadiens, surtout en encourageant les provinces, les municipalités, les entreprises privées et les ouvriers à établir leurs propres programmes. Le gouvernement fédéral participera à ces programmes de diverses manières, soit en consentant des prêts à long terme aux municipalités pour des entreprises visant à combattre la pollution, comme je l'ai dit tantôt, soit en garantissant auprès des banques les emprunts effectués par les petites maisons d'affaires en vue de construire des rajouts à leurs établissements ou d'acheter du matériel supplémentaire ou de les améliorer. L'idée maîtresse, au fond, c'est de faire autant que possible maintenant des choses dont le Canada a non seulement besoin actuellement mais qui seront nécessaires plus tard, afin de créer un plus grand nombre d'emplois. D'autres mesures s'attaqueront beaucoup plus directement à la racine du problème du chômage. En se proposant d'accorder des octrois équivalant à 75 p. 100 des montants affectés par les gouvernements provinciaux à la construction d'écoles techniques ou de maisons de formation approuvées, le gouvernement reconnaît l'importance pour les ouvriers de se spécialiser.

En ce qui a trait à un programme à long terme, on autorisera la création d'un Conseil de la productivité. Dans le discours du trône, on déclare que le gouvernement estime que «le succès des efforts déployés pour stimuler le commerce et l'emploi au Canada et pour améliorer le niveau de vie des ouvriers canadiens dépend surtout, en définitive, de l'accroissement de la productivité du pays».

A mon avis, cela est élémentaire. Le Conseil se composera de Canadiens représentant l'industrie et le commerce, le mouvement ouvrier, l'agriculture et les autres secteurs de la production primaire, «ainsi que des personnes compétentes choisies parmi le grand public et parmi les employés des organismes scientifiques de l'État». Le but de ce conseil serait d'améliorer l'aptitude du Canada à soutenir la concurrence sur les marchés d'exportation et sur les marchés domestiques, en